

Nos interventions de novembre 2014 à janvier 2015

APPELS URGENTS

Novembre

- **Malaisie** : Harcèlement judiciaire d'Ali Abdul Jalil
- **Colombie** : Mauvais traitements à l'encontre d'un détenu

Décembre

- **Vietnam** : Détention arbitraire de M. **Dang Xuan Diêu**
- **Azerbaïdjan** : Harcèlement de **Lachin Mamishov**

Janvier

- **Soudan** : Détention arbitraire d'**Amin Mekki Medani**
- **Mexique**: Huit hommes de la **famille Muñoz**, à Anáhuac, portés disparus

APPELS DU MOIS

- **Angola** : Mauvais traitements à l'encontre de Laurinda Gouveia
- **Syrie** : Disparition forcée de Rania Alabbasi, Abdulrahman Yasin, et de leurs six enfants
- **Cambodge** : Harcèlement judiciaire de Loun Souvath

REACTIONS SPECIALES DU SECRETARIAT

AFRIQUE

- ✚ **Kenya**: Disparition d'Émile Garafita, Rwandais enlevé le 13 novembre 2014 à Nairobi
- ✚ **Sierra Leone** : Détention arbitraire et harcèlement du journaliste Tam-Baryoh.
- ✚ **Egypte** : Détention arbitraire de Mme Yara Sallam ainsi que de 23 contestataires.
- ✚ **Tunisie** : Taoufik Elaiba, emprisonné depuis plus de cinq ans sur la base d'aveux forcés.
- ✚ **Soudan** : Détention arbitraire prolongée d'Amin Mekki Medani, Président de la ligue des droits de l'homme

ASIE

- ✚ **Cambodge** : Condamnation arbitraire de 11 défenseurs de la communauté de Boeung Kak Lake .
- ✚ **Bahreïn** : Condamnation à la peine capitale de deux hommes jeunes : Mohamed Ramadhan Issa Ali Hussain et Ali Moosa Hussain Mohamad.
- ✚ **Tadjikistan** : Condamnation de l'avocat des droits humains Sukhrat Kudratov à 9 ans d'enfermement.
- ✚ **Bahreïn** : Condamnation de Nabeel Rajab et Mohammed Al-Maskati à six mois d'emprisonnement.
- ✚ **Arabie Saoudite** : Flagellation du blogueur Raif Badawi.
- ✚ **Philippines** : Menaces et harcèlement à l'encontre du défenseur Benito E. Molino -opérations minières de la région de Zambales.
- ✚ **Iran** : Harcèlement judiciaire de Mme Nargess Mohammadi, du Centre des droits de l'homme.
- ✚ **Myanmar** : Harcèlement judiciaire et détention arbitraire de Htin Kyaw.

- ✚ **Vietnam**: Traitements inhumains infligés à Dang Xuan Dieu, emprisonné arbitrairement.
- ✚ **Azerbaïdjan** : Poursuite du harcèlement judiciaire de Leyla Yunus (Institut pour la paix et la Démocratie). Violation de ses droits de la défense.
- ✚ **Chine** : Arrestation arbitraire de neuf poètes et artistes de Songzhuan début octobre, pour un événement (poèmes et exposition) en soutien au mouvement démocratique de Hong Kong.
- ✚ **Afghanistan** : Exécution imminente de six hommes après un procès inique. (Amnesty)
- ✚ **Ouzbékistan** : Détention arbitraire, fondée sur des aveux obtenus sous la torture, et trois procès inéquitables, de M. Erkin Musaev, ex employé du ministère de la défense.

EUROPE ET MOYEN-ORIENT

- ✚ **Israël** : Détention administrative arbitraire prolongée de Khader Adnan.
- ✚ **Turquie** : Plus de 250 réfugiés, parmi eux des victimes de torture et d'exactions de l'État islamique, détenus à Suruç, Şanlıurfa, risquent d'être renvoyés en Syrie

AMÉRIQUE

- ✚ **Venezuela** : Détention arbitraire et harcèlement et mauvais traitements de Luis Uzcátegui, du comité de Défense des Victimes de Violations des Droits Humains.
- ✚ **Equateur** : Arrestation et détention arbitraires de 53 manifestants antigouvernementaux et violences policières à leur rencontre.
- ✚ **Mexique** : Assassinat du leader des comuneros du barrage de retenue Picachos, Atilano Román.
- ✚ **Cuba** : Détention arbitraire de Joel Mariano Bencomo, reporter et activiste du FANTU (Frente Antitotalitario Unido)

SUIVI DE NOS ACTIONS

*Comme une biche soupire après des cours d'eau, ainsi mon âme soupire Après toi, ô Dieu!
 Mon âme a soif de Dieu, du Dieu vivant. Quand donc pourrai-je me présenter devant Dieu?
 Mes larmes sont ma nourriture jour et nuit, car on me dit sans cesse: «Où est ton Dieu ? »*

Psaume 42, Cantique des fils de Koré

- ✚ **MAURITANIE** : **Yehdih Ould Dahi**, leader du mouvement religieux radical Ahabab Rassoul, a été placé sous contrôle judiciaire. Il avait lancé une Fatwa incitant à tuer **Aminetou Mint Mokhtar**, à lui crever les yeux . Elle avait défendu un jeune condamné à mort pour écrit blasphématoire.
- ✚ **MAROC** : Quatre prisonniers politiques sahraouis¹du groupe "**Gdim Izik**" emprisonnés à Salé ont décidé d'entamer une grève de la faim, pour contester leurs conditions de détention. **Hassana Elouali Aaleya** est mort le 28 septembre 2014 à l'hôpital militaire de Dakhla, où il a été admis «à cause de négligences médicales». La manifestation occasionnée par sa disparition a été brutalement réprimée. Si aucun progrès n'est réalisé avant avril 2015, le cadre de négociations fourni en 2007 au Front Polisario et au Maroc par Ban Ki-moon (rapport du 17-04-14 qui avait adopté la résolution 2152 pour prolonger le mandat de la Minurso jusque fin avril 2015) sera revu intégralement.
- ✚ **USA**: Assurément, le calvaire de **Joseph Wood** a relancé le débat sur la peine capitale. Pour préserver leur notoriété, les compagnies pharmaceutiques refusent désormais d'associer leur nom aux exécutions capitales. Les injections létales responsables d'agonies interminables sont abandonnées, les protocoles d'exécution révisés. La polémique n'a pas empêché l'exécution, dans l'Oklahoma, de **Charles Frederick Warner** le 15 janvier. L'exécution de **Warren Hill**, handicapé mental dans le couloir de la mort, qui est programmée pour le 27 janvier, serait inconstitutionnelle. En Géorgie, une loi de 1988 prohibe l'application de la capitale à quiconque souffre de retard "mental avéré". La Cour Suprême a jugé dès 2002 *in Atkins v. Virginia* que l'exécution de personnes handicapées mentales violait la Constitution fédérale.

¹ Bachir Khada et Bekay Elarabi, Mohamed Khouna Babeitt et Abdel Jalil Laroussi

✚ OUBÉKISTAN : 14 activistes, 5 journalistes, dont Solijon Abdurakhmanov et Dilmurod Saidov, des militants d'opposition et des personnalités religieuses indépendantes sont détenus pour s'être simplement exprimés. En outre, alors que la plupart de ceux emprisonnés arbitrairement sont âgés et vulnérables, les autorités prétextent de violations des règles pénitentiaires pour prolonger les sentences des condamnés politiques. Le gouvernement agit pareillement envers ceux accusés d'extrémisme religieux : leur crime sera alors d'utiliser un coupe-ongles, de dire des prières, de porter une chemise blanche...

Rahimjonova, condamnée à 10 ans sur des chefs d'accusation politiques (franchissement illégal de frontières, espionnage), est morte le 12 Septembre 2014, à la prison pour femmes de Tashkent, après 3 ans derrière les barreaux. Son père **D. Istaravshani**, théologien basé au Tadjikistan, et son époux **S. Burkhanov**, installé en Iran, auraient enfreint les restrictions à la liberté de culte imposées par Islam Karimov. Lors d'une confession publique à la télévision, Rahimjonova a été contrainte d'accuser ses proches d'être liés au Mouvement Islamique d'Ouzbékistan, considéré comme une organisation terroriste.



✚ ÉGYPTE : **Yasser Ali**, ancien porte-parole du Président Morsi, a été relâché et acquitté. Fin décembre, les sentences de prison de Mesdames **Sallam** et **Saief** (No to Military Trials for Civilians), comme celles de 22 autres protestataires, ont été réduites à deux ans, assortis de 2 ans de probation. Si la Cour administrative du Caire attend que la Cour constitutionnelle se prononce sur la loi contre les manifestations, elle a examiné l'appel des 545 condamnés à mort ou à perpétuité en mars 2014. Elle a décidé de la tenue d'un nouveau procès, y compris du guide des Frères musulmans, **Mohamed Badie**, dont la sentence avait été ratifiée par le Grand Mufti le 21 Juin. Fin mars 2014, 529 Frères musulmans avaient été condamnés à mort au terme du procès éclair à huis-clos de Minya. Au final, seules 37 peines capitales avaient été ratifiées, 17 prévenus étaient acquittés, tandis que les sentences étaient allégées pour les autres condamnés, le châtiment suprême généralement commué en prison à perpétuité.

✚ CHINE : La tentative d'éradication des symboles chrétiens au Zhejiang n'aurait pas cessé. La province a interdit tout événement lié à la fête de Noël 2014. «*Les écoliers peuvent apprendre ce que sont les fêtes occidentales, mais ne doivent pas se réjouir outre mesure* » . Si des militants arrêtés début mai lors de la commémoration du massacre de Tian An Men restent, à l'instar de **Pu Zhiqiang**, détenus, le sociologue **Xu Youyu** a été libéré. Il s'est vu attribuer en décembre le prix Olaf Palme des droits de l'homme.

L'abîme appelle un autre abîme au fracas de tes cascades, toutes tes vagues et tous tes flots passent sur moi.

Le jour, l'Éternel m'accordait sa grâce; la nuit, je chantais ses louanges, j'adressais ma prière au Dieu de ma vie.

PREOCCUPATIONS

L'amende faramineuse imposée au *Times of Swaziland* pourrait signer sa fin. La censure asphyxie les médias, notamment indépendants. **Bhekithemba Makhubu** et **Thulani Maseko**, (2 ans de prison ferme pour avoir questionné l'indépendance de la justice au **Swaziland**) ont fait les frais de l'extravagance du pouvoir absolu .

Au **Burundi**, tandis que l'échéance électorale approche, partis



d'opposition et loyaliste sont à couteaux tirés. **Pierre Claver Mbonimpa**, libéré sous caution, s'engage pour la libération de **Bob Rugurika**. Dans un contexte de suspicion et de violence grandissants, le directeur de RPA (radio publique Afrique) a été placé en cellule de « correction ».

L'entrepreneur italien **Roberti Berardi** vient d'entamer sa troisième année au fond des geôles de **Guinée équatoriale**.

En Russie, l'ONG **Mémorial**, que préside **Oleg Orlov** (passé à tabac, détenu et harcelé plusieurs fois), est le point de mire de la *Loi sur les organisations indésirables*, à la veille de son adoption (?). Si l'environnementaliste **Evgeny Vitishko** est enfermé pour 3 ans, la Cour suprême de Tchétchénie a établi que la peine de M. **Koutaev** devait être réduite, sans toutefois réfuter la condamnation.

Amin Mekki Medani, qui a 75 ans, ainsi que les activistes **Farouq Abu Eissa** (78 ans) et **Ibrahim Mohamed Alagar**, ont été accusés de saper le système constitutionnel et de « rébellion », chefs passibles au **Soudan** de la peine capitale. Leur détention se poursuit.

Les 50 premiers coups de fouets ont été administrés à **Raif Badawi** pour son « crime ». Cependant, par deux fois en 15 jours, la justice **saoudienne** a suspendu la séance de flagellation. **Hamid Waleed Abu al-Khair** a été lui condamné à 15 ans de prison

EN REPUBLIQUE DOMINICAINE :

Le 29 avril 2014 les policiers tortionnaires de **Luis M. Lember Martínez** et **Eduardo Luis Cruz** ont été placés en détention provisoire. D'autres policiers ont menacé, le jour même, **Ana Patricia Fermín** et son époux, **Mélido Florián Peña Rodríguez** qui avaient révélé l'affaire: « *No le damos 6 meses* ». Le 24 septembre, la police annonçait qu'elle avait abattu Mélido Florián et Eduardo lors d'un échange de tirs.

*« Je dis à Dieu, mon rocher:
«Pourquoi m'as-tu oublié?
Pourquoi dois-je marcher dans la
tristesse, sous l'oppression de
l'ennemi?»*

*Mes os se brisent quand mes
persécuteurs m'insultent et me
disent sans cesse: «Où est ton
Dieu?»*

incompressible. Avec une dernière exécution de l'année le 31 décembre 2014, **l'Arabie Saoudite** continue sur sa lancée: Selon l'AFP, 87 personnes ont été exécutées en 2014, contre 78 en 2013.

Dans la section réservée aux condamnés à mort d'une prison **pakistanaise**, le meurtrier du gouverneur du Punjab **Salmaan Taseer**, un policier, a tenté d'assassiner son codétenu **Mohammad Ashgar**, condamné en dépit de troubles psychiatriques.

Les **autorités iraniennes** s'obstinent à refuser un traitement médical à l'avocat **Abdalttofah Soltani** pour « le punir » de ne pas se désavouer. Le journal réformiste **Mardom-e Emrooz**, après une existence éphémère, a été interdit pour avoir repris le slogan « *Je suis Charlie* » en page de couverture.

L'iranienne Reyhaneh Jabbari, condamnée au titre du *qisas* («réparation »), et en **Afghanistan, les six condamnés à mort** après un procès inéquitable, **ont tous été exécutés.**



VERS DAVANTAGE DE JUSTICE ?

✚ A l'heure même où les autorités fédérales mexicaines tiennent pour acquis le meurtre des 43 étudiants disparus en septembre à Iguala, par des tueurs du crime organisé, la justice (OGR d'Oaxa) offre une récompense à tout témoin dans l'affaire d'**Honorio Corcuera Noyola** et de **Margarito González Domínguez**. Le procureur de l'Etat de Sinaloa assure, de son côté, qu'il n'y aura pas d'impunité pour les assassins d'Atilano Román Tirado.

✚ Sur l'enfermement des enfants : la CEDH (Strasbourg) a condamné la France le 20 octobre pour avoir retenu un enfant de 15 mois dans le Centre de rétention administrative de Cornebarrieu (31). La France déroge à l'interdiction des traitements inhumains et dégradants, au droit à la liberté, à la sûreté et au droit au respect de la vie familiale.

✚ Au Cambodge, un audit du ministère de l'agriculture, concernant 1.2 million d'hectares, concédées majoritairement à des multinationales vietnamiennes et chinoises, est actuellement en cours. Le gouvernement aurait rétrocédé une partie des terres non développées qui avaient été confisquées, mais l'impunité pour les auteurs de menaces envers les défenseurs des droits fonciers persiste.

✚ Le ministère public relève que deux des officiers tortionnaires d'Amarildo de Souza, en juillet 2013, étaient également responsables de la torture de trois adolescents dans le bidonville de Rocinha (sud de Rio). Ces mêmes agents auraient torturé cinq autres personnes. Ce sont 31 policiers au total qui se trouvent accusés d'avoir torturé une dizaine de résidents de Rocinha. Ils encourent une suspension de la fonction publique, ainsi que de leurs droits politiques pendant cinq ans, assortis d'une amende conséquente. L'accusation a également demandé qu'une indemnité d'un montant de 50.000 R\$ soit versée à chacune des victimes, ainsi que la création d'un fonds de 450,000 réaux pour la défense des intérêts des victimes. La disparition d'Amarildo a suscité une immense émotion dans le quartier, au point que le nom de l'apprenti maçon a pris la place de nombreux noms de lieux sur les panneaux indicateurs, avec la mention : " *torturé et assassiné par les officiers de police de Rocinha*."

BONNES NOUVELLES

Au **Bahreïn**, **Nader Abdulemama** été relaxé après que la Cour d'appel porte sa sentence de 6 à 4 mois de prison.

Le 31 octobre 2011, la peine de **Taoufik Elaïba**, condamné à 22 ans de détention pour trafic de voitures après des aveux obtenus sous la torture, a été réduite à sept ans en appel. Le 11 octobre 2014, **Wadi Khattali**, victime de torture tunisienne suivie par l'ACAT depuis plusieurs années, a été libéré après avoir purgé une peine d'emprisonnement de 4 ans et demi, prononcée sur la base d'aveux forcés.

Le 26 septembre 2014, le gouvernement **birman** a libéré le défenseur **Thaw Zin** de la prison Monywa. **Anwar Ismail et Khaled al Junaidi** ont été libérés sans avoir été inculpés le 13 novembre à **Aden** sur décret présidentiel. Après avoir été soumis à une disparition forcée les 28 et 31 août, ces militants ont été torturés et maltraités dans plusieurs prisons.

Au **Sierra Leone**, le journaliste **Tam-Baryoh** a été libéré sous caution après 11 jours de détention.

Iwao Hakamada, 78 ans, a été libéré. Au mois de mars, le tribunal a annulé sa condamnation à mort et ordonné la tenue d'un nouveau procès.

Mikhaïl Kossenko a été libéré de l'unité psychiatrique où il est resté deux ans pour son rôle dans les manifestations antigouvernementales.

Meriam Ibrahim, accusée d'« apostasie » pour s'être déclarée chrétienne alors que son père était musulman, condamnée à mort au Soudan, a été libérée en juin et se trouve en Europe depuis juillet.

Le 9 décembre, les autorités chinoises ont libéré **Hada**, intellectuel et défenseur de la culture mongole. Condamné à 15 ans de prison pour espionnage et séparatisme, il avait été libéré en décembre 2010, avant d'être de nouveau emprisonné.

Pourquoi être abattue, mon âme, et pourquoi gémir en moi? Espère en Dieu, car je le louerai encore! Il est mon salut et mon Dieu . Psaume 42- (12)